



**Conseil d'administration
du Programme des Nations Unies
pour le développement
et du Fonds des Nations Unies
pour la population**

Distr. limitée
6 décembre 2006
Français
Original : anglais

Première session ordinaire de 2007

19-26 janvier 2007, New York

Point 1 de l'ordre du jour provisoire

Questions d'organisation

**Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire
annoté, liste des documents et plan de travail**

Note du secrétariat du Conseil d'administration

Table des matières

<i>Point</i>	<i>Page</i>
1 Questions d'organisation	3
<i>Débat consacré au PNUD</i>	
2 Plan stratégique du PNUD pour 2008-2011	3
3 Arrangements en matière de programmation	4
4 Programmes de pays et questions connexes	4
5 Évaluation	4
6 Égalité des sexes au PNUD	6
7 Fonds d'équipement des Nations Unies.	6
8 Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets	7
<i>Débat consacré au PNUD et au FNUAP</i>	
9,12 Questions financières, budgétaires et administratives	7
13 Recommandations du Comité des commissaires aux comptes.	7
14 Rapport au Conseil économique et social	8
<i>Débat consacré au FNUAP</i>	
9. Questions financières, budgétaires et administratives	8
10. Programmes de pays et questions connexes	9



11.	Rôle du FNUAP dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et les phases de transition et de redressement	9
15.	Questions diverses	10
	<i>Réunion commune des conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (19 et 22 janvier 2007)</i>	
	Plan de travail provisoire	
	Conseil d'administration du PNUD/FNUAP	
	Première session ordinaire de 2007	11

Ordre du jour provisoire annoté et liste des documents

Point 1

Questions d'organisation

Conformément à la décision 2006/14 du Conseil d'administration et à l'article 7 du Règlement intérieur du Conseil d'administration du PNUD et du FNUAP, le Conseil élira un nouveau bureau, composé d'un président et de quatre vice-présidents. L'élection se tiendra le 11 janvier 2007. Selon le système de roulement établi entre les divers groupes régionaux, le président du Conseil d'administration pour 2007 sera élu parmi les membres du Conseil qui appartiennent au groupe des pays d'Europe occidentale et autres États.

Le Conseil d'administration adoptera l'ordre du jour et approuvera le plan de travail de la session, tel que présenté par le secrétaire. Il approuvera également le rapport de sa deuxième session ordinaire de 2006. Un projet de rapport a été distribué aux membres du Conseil pour observations; le rapport définitif contient les observations reçues dans les délais impartis.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2007 a été établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil; il sera présenté au Conseil pour adoption.

Conformément à la décision 96/25, un plan de travail pour 2007 a été établi par le secrétariat en consultation avec le Bureau du Conseil; il sera présenté au Conseil pour adoption.

Documentation :

Ordre du jour provisoire, ordre du jour provisoire annoté, liste des documents et plan de travail (DP/2007/L.1)

Rapport sur les travaux de la deuxième session ordinaire de 2006 (DP/2007/1)

Décisions adoptées par le Conseil d'administration en 2006 (DP/2007/2)

Plan de travail pour 2007 (DP/2007/CRP.1)

Débat consacré au PNUD

Point 2

Plan stratégique du PNUD pour 2008-2011

En réponse à la décision 2006/1 du Conseil d'administration, le PNUD présentera aux membres du Conseil d'administration, afin qu'ils l'examinent et formulent des recommandations, l'état initial de sa réflexion concernant l'établissement d'un plan stratégique pour 2008-2011, tel qu'exposé dans la note stratégique, notamment les arrangements en matière de programmation et le budget d'appui axé sur les résultats qui permettra de réaliser le plan.

Documentation :

Note stratégique (DP/2007/CRP.2)

Point 3

Arrangements en matière de programmation

Dans ses décisions 2002/18 et 2005/26, le Conseil d'administration a prié le PNUD d'évaluer les arrangements actuels en matière de programmation dans le contexte de la préparation de la prochaine période de programmation (2008-2011). Le Conseil a également prié le PNUD de soumettre, dans le contexte de la préparation du plan stratégique pour 2008-2011, une proposition visant à synchroniser à l'avenir les procédures conduisant à l'approbation du plan stratégique et des cadres financiers des programmes.

Étant donné le contexte dynamique et changeant dans l'ensemble de l'Organisation des Nations Unies et au PNUD en particulier, le présent rapport porte principalement sur l'évaluation des arrangements actuels. Les choix possibles pour l'avenir en ce qui concerne le cadre financier des ressources ordinaires pour 2008-2011 seront présentés et examinés au titre du point 2 de l'ordre du jour.

Documentation :

Évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007 (DP/2007/8)

Point 4

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2001/11, les programmes de pays ci-après seront approuvés selon la procédure d'accord tacite sans avoir été examinés ni débattus, sauf si cinq membres au moins du Conseil ont informé le secrétariat par écrit, avant la séance, de leur souhait de porter tel ou tel programme à l'attention du Conseil :

Afrique : Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Mozambique, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Seychelles, Zambie et Zimbabwe;

États arabes : Algérie, Arabie saoudite, Égypte, Maroc, République arabe syrienne, Somalie, Tunisie et Yémen;

Asie et Pacifique : Mongolie, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée et Thaïlande;

Europe et Communauté des États indépendants : Croatie, Moldova et Monténégro;

Amérique latine et Caraïbes : Belize, Brésil, Chili, El Salvador, Honduras, Jamaïque, Panama, Paraguay, République dominicaine et Uruguay.

Point 5

Évaluation

L'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit a été évaluée par le Bureau de l'évaluation à la demande du Conseil d'administration. Consacrée essentiellement à la période 2000-2005, l'évaluation porte sur la

contribution que le PNUD a apportée à la sécurité humaine et au règlement des problèmes structurels afin de prévenir la répétition des conflits armés. Le rapport tient compte des vues des États Membres, recueillies lors d'une réunion informelle tenue le 9 octobre 2006. Le résumé analytique présente l'évolution du contexte des conflits à travers le monde, ainsi que les principales conclusions et recommandations relatives à la capacité concrète du PNUD de participer à la consolidation de la paix, et montré qu'il faut intégrer les efforts de développement dans les stratégies de l'Organisation des Nations Unies en matière de sécurité.

Le système de rapports nationaux sur le développement humain a été évalué par le Bureau de l'évaluation afin de déterminer l'influence qu'ont ces rapports dans les pays de programme et à l'intérieur du PNUD. L'évaluation porte principalement sur les rapports nationaux sur le développement humain et sur le système de réseaux, pratiques et procédures qui permettent l'établissement et la diffusion de ces rapports. Les questions suivantes sont examinées depuis le lancement des rapports nationaux sur le développement humain en 1992 : a) utilité propre quant à la promotion des démarches fondées sur le développement humain; b) intérêt et importance stratégique; c) influence dans les pays de programme et au PNUD; et d) viabilité. Le résumé analytique présente le contexte des rapports nationaux sur le développement humain, les principales conclusions et des recommandations aux échelons mondial et national.

L'Administrateur du PNUD et le Directeur général de l'Organisation des Nations Unies pour le développement industriel (ONUDI) ont signé un accord de coopération en 2004 en vue d'encourager la collaboration entre les deux organisations et de mettre les atouts du PNUD à l'échelon national au service de l'appui au développement du secteur privé que fournit l'ONUDI. La Conférence générale de l'ONUDI a demandé qu'une évaluation soit menée à la fin de la période d'essai, d'une durée de deux ans. Cette évaluation a été réalisée conjointement par les bureaux de l'évaluation du PNUD et de l'ONUDI. Le rapport tient compte des observations formulées par les États Membres lors de réunions organisées par chaque organe directeur.

Les évaluations susmentionnées sont accompagnées des réponses de l'administration.

Documentation :

Évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit (DP/2007/3)

Réponse de l'administration à l'évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit (DP/2007/4)

Évaluation des rapports nationaux sur le développement humain – Résumé analytique (DP/2007/5)

Réponse de l'administration à l'évaluation des rapports nationaux sur le développement humain (DP/2007/6)

Évaluation conjointe des avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD et réponse conjointe de l'administration du PNUD et de l'ONUDI (DP/2007/7)

Point 6

Égalité des sexes au PNUD

Le rapport de l'Administrateur sur l'exécution du plan d'action pour l'égalité des sexes est présenté en application de la décision 2006/3 du Conseil d'administration. Le rapport met en avant les principales avancées réalisées en 2006 dans la mise en œuvre du plan d'action pour 2006-2007, s'agissant particulièrement de la mise en place du Comité de direction et de mise en œuvre sur l'égalité des sexes, dirigé par l'Administrateur, du financement à hauteur de 10 millions de dollars de la mise en œuvre du plan d'action pour 2006-2007, de la manifestation d'une semaine de l'égalité des sexes, notamment le récit d'expériences réussies d'intégration des préoccupations antisexistes par le PNUD à travers le monde, et de la présentation des rapports de pays du PNUD au Comité pour l'élimination de la discrimination à l'égard des femmes.

Le rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation du Fonds de développement des Nations Unies pour la femme (UNIFEM) est présenté en application de la décision 2006/5 du Conseil, dans laquelle l'Administrateur était prié « de prendre des mesures pour veiller à ce qu'UNIFEM ait accès aux instances pertinentes des Nations Unies afin de davantage contribuer à la réalisation des objectifs des Nations Unies en matière d'égalité des sexes et de démarginalisation des femmes ». Des efforts particuliers ont également été consacrés à la clarification des rôles et responsabilités du PNUD et d'UNIFEM dans la création d'une nouvelle entité chargée de l'égalité des sexes.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être se féliciter des progrès réalisés dans la mise en œuvre du plan d'action et saluer la clarification des rôles et responsabilités du PNUD et d'UNIFEM dans la promotion de l'égalité des sexes et de la démarginalisation des femmes.

Documentation :

Rapport annuel de l'Administrateur sur l'exécution du plan d'action pour l'égalité des sexes (DP/2007/9)

Rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation d'UNIFEM (DP/2007/10)

Point 7

Fonds d'équipement des Nations Unies

Le présent document est établi en application des décisions 2006/4 et 2006/15 du Conseil d'administration. Il expose l'état d'avancement des discussions entre le PNUD et le Fonds d'équipement des Nations Unies (FENU) concernant un partenariat stratégique, opérationnel et financier ainsi que d'un cadre de coopération et de rapprochement des activités dans le cadre du plan stratégique du PNUD. Le document présente l'orientation et l'approche choisies par les deux organismes, en particulier en vue d'intégrer les initiatives du FENU dans les domaines du développement local et de la microfinance au plan stratégique du PNUD pour 2008-2011. Il en ressort qu'il reste beaucoup à faire dans les mois à venir et que le PNUD et le FENU pourront ensuite rendre compte en détail de leur partenariat à la session annuelle de 2007.

Documentation :

Accord stratégique entre le PNUD et le FENU (DP/2007/11)

Point 8
Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets

En application de la décision 2006/33 du Conseil d'administration, le présent rapport fait le point sur la présentation de nouveaux états financiers du Bureau des Nations Unies pour les services d'appui aux projets (UNOPS) pour l'exercice biennal 2004-2005 et sur les enseignements qui en ont été tirés, ainsi que sur la stratégie opérationnelle de l'UNOPS.

Documentation :

Rapport sur la situation financière, administrative et opérationnelle (DP/2007/12)

Débat consacré au PNUD et au FNUAP**Points 9 et 12**
Questions financières, budgétaires et administratives

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport commun PNUD/FNUAP/UNOPS sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS). En application de la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, les trois organismes ont commencé à appliquer les normes IPSAS.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être noter que, conformément à la résolution 60/283 de l'Assemblée générale, le PNUD, le FNUAP et l'UNOPS seront en pleine conformité avec les normes IPSAS à partir de l'exercice débutant le 1^{er} janvier 2010.

Documentation :

Rapport sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) (DP/2007/13-DP/FPA/2007/4)

Point 13
Recommandations du Comité des commissaires aux comptes

En application de la décision 97/2 du Conseil d'administration, les rapports du PNUD et du FNUAP sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005 sont présentés à la session en cours.

Ces rapports fournissent des renseignements complémentaires sur les mesures prises pour donner suite aux recommandations formulées dans les rapports du Comité pour l'exercice biennal terminé le 31 décembre 2005 (pour le PNUD, voir A/61/5/Add.1 et pour le FNUAP, voir A/61/5/Add.7).

Les rapports du PNUD et du FNUAP présentent chacun la stratégie de gestion choisie pour faire face aux problèmes sous-jacents et systémiques soulevés au cours de l'audit du PNUD et du FNUAP, ainsi que la réponse de l'administration aux principales recommandations d'audit contenues dans les rapports du Comité des commissaires aux comptes. Des réponses détaillées à l'ensemble des recommandations sont formulées dans les annexes aux rapports du PNUD et du FNUAP.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note des rapports sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005.

Documentation :

PNUD : Rapport sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005 (DP/2007/14)

FNUAP : Suite donnée au rapport du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005 : application des recommandations du Comité (DP/FPA/2007/1)

Point 14

Rapport au Conseil économique et social

Le Conseil d'administration sera saisi du rapport commun PNUD/FNUAP au Conseil économique et social, établi en application de la résolution 59/250 de l'Assemblée générale sur l'examen triennal complet des activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies. Le rapport comprend une section commune au PNUD et au FNUAP qui porte sur la mise en œuvre des projets de réforme du Secrétaire général et sur les modalités de l'examen triennal complet, ainsi que sur la suite donnée aux conférences internationales, suivie de deux sections portant respectivement sur les activités de chaque organisme.

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport et le transmettre, avec ses observations, au Conseil économique et social.

Documentation :

Rapport commun du PNUD/FNUAP au Conseil économique et social (E/2007/5)

Débat consacré au FNUAP

Point 9

Questions financières, budgétaires et administratives

Le Conseil d'administration sera saisi d'un rapport intitulé « La régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats ». Afin de faire fond sur les initiatives visant à renforcer les capacités des bureaux de pays et de les aider à répondre au mieux aux besoins et aux priorités des pays dans le cadre de l'application du Programme d'action de la Conférence internationale sur la population et le développement et de la réalisation des objectifs du Millénaire pour le développement, et en réponse à l'examen triennal complet des

activités opérationnelles de développement du système des Nations Unies, le FNUAP propose d'opter pour la régionalisation.

Le Conseil d'administration est prié d'approuver la proposition relative à la régionalisation.

Le Conseil d'administration sera également saisi du rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur le rapport intitulé « La régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats ».

Le Conseil d'administration souhaitera peut-être prendre note du rapport du Comité consultatif.

Documentation :

Rapport sur la régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats (DP/FPA/2007/2)

Rapport du Comité consultatif pour les questions administratives et budgétaires sur la régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats (DP/FPA/2007/3)

Point 10

Programmes de pays et questions connexes

Conformément à la demande formulée par le Conseil d'administration dans sa décision 2001/11, les programmes de pays ci-après seront approuvés selon la procédure d'accord tacite sans avoir été examinés ni débattus, sauf si cinq membres au moins du Conseil ont informé le secrétariat par écrit, avant la séance, de leur souhait de porter tel ou tel programme à l'attention du Conseil :

Afrique : Afrique du Sud, Érythrée, Éthiopie, Gabon, Gambie, Guinée, Mozambique, République centrafricaine, République-Unie de Tanzanie, Sao Tomé-et-Principe, Sénégal, Zambie et Zimbabwe;

États arabes, Europe et Asie centrale : Algérie, Égypte, Maroc, Moldova, République arabe syrienne, Tunisie et Yémen;

Asie et Pacifique : Mongolie, Myanmar, République démocratique populaire lao, République populaire démocratique de Corée et Thaïlande;

Amérique latine et Caraïbes : Brésil, El Salvador, Honduras, Panama, Paraguay, pays anglophones et néerlandophones des Caraïbes, République dominicaine et Uruguay.

Point 11

Rôle du FNUAP dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et les phases de transition et de redressement

En application de la décision 2006/35, le FNUAP présentera oralement le rôle qu'il joue dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et les phases de transition et de redressement.

Point 15
Questions diverses

**Réunion commune des conseils d'administration du PNUD/FNUAP,
de l'UNICEF et du PAM (19 et 22 janvier 2007)**

Thèmes :

- a) Préparation aux catastrophes naturelles
- b) OMD 1 : approches interdépendantes de la réduction de la pauvreté
- c) Réforme de l'Organisation des Nations Unies
- d) Dimension sexospécifique du VIH/sida

Plan de travail provisoire

Conseil d'administration du PNUD/FNUAP

Première session ordinaire de 2007

(19 au 26 janvier 2007, New York)

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
Vendredi 19 janvier		
10 heures à 13 heures		<p>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM</p> <p>Thème : Préparation aux catastrophes naturelles</p> <p>Présidée par le Président du Conseil d'administration de l'UNICEF</p>
15 heures à 18 heures		<p>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite)</p> <p>Thème : OMD 1 : Approches interdépendantes de la réduction de la pauvreté</p> <p>Présidée par le Président du Conseil d'administration du PAM</p>
Lundi 22 janvier		
10 heures à 13 heures		<p>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite)</p> <p>Thème : Réforme de l'Organisation des Nations Unies</p> <p>Présidée par le Président du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP</p>
13 h 15 à 14 h 45		<i>Consultation informelle du FNUAP sur le plan stratégique à moyen terme</i>
15 heures à 18 heures		<p>Réunion commune des Conseils d'administration du PNUD/FNUAP, de l'UNICEF et du PAM (suite)</p> <p>Thème : Dimension sexospécifique du VIH/sida</p> <p>Présidée par le Président du Conseil d'administration du PNUD/FNUAP</p>
Mardi 23 janvier		
10 heures à 13 heures	1	<p>Questions d'organisation</p> <ul style="list-style-type: none"> – Adoption de l'ordre du jour et du plan de travail de la session – Adoption du rapport sur la deuxième session ordinaire de 2006 – Adoption du plan de travail annuel du Conseil d'administration pour 2007

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
		Débat consacré au PNUD
		Déclaration de l'Administrateur
13 heures à 18 heures	2	Plan stratégique du PNUD pour 2008-2011 <ul style="list-style-type: none"> – Esquisse annotée du plan stratégique du PNUD pour 2008-2011
	3	Arrangements en matière de programmation <ul style="list-style-type: none"> – Évaluation des arrangements en matière de programmation pour 2004-2007
Mercredi 24 janvier		
10 heures à 13 heures		Débat consacré au FNUAP
		Déclaration du Directeur exécutif
	9	Questions financières, budgétaires et administratives <ul style="list-style-type: none"> – Régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats – Rapport du CCQAB sur la régionalisation au FNUAP : vers une organisation plus forte, axée sur le terrain et les résultats
15 heures à 16 heures	9	Questions financières, budgétaires et administratives (<i>suite</i>)
16 heures à 16 h 30	10	Programmes de pays et questions connexes <ul style="list-style-type: none"> – Approbation des descriptifs de programmes de pays
16 h 30 à 17 heures	11	Rôle du FNUAP dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et les phases de transition et de redressement <ul style="list-style-type: none"> – Rapport oral sur le rôle du FNUAP dans la préparation aux situations d'urgence, les interventions humanitaires et les phases de transition et de redressement
17 heures à 18 heures		<i>Consultations informelles sur la régionalisation au FNUAP</i>
Jeudi 25 janvier		
10 heures à 12 heures		Débat consacré au PNUD (<i>suite</i>)
	6	L'égalité des sexes au PNUD <ul style="list-style-type: none"> – Rapport intérimaire de l'Administrateur sur l'exécution du plan d'action pour l'égalité des sexes (décision 2006/3) – Rapport complémentaire de l'Administrateur sur l'évaluation d'UNIFEM (décision 2006/5)
	7	Fonds d'équipement des Nations Unies <ul style="list-style-type: none"> – Accord stratégique entre le PNUD et le FENU (décision 2006/15)

<i>Date</i>	<i>Point</i>	<i>Thème</i>
	4	Programmes de pays et questions connexes – Approbation des descriptifs de programmes de pays <i>Consultations informelles sur les projets de décision</i>
12 heures à 13 heures		
15 heures à 16 heures	8	UNOPS – Rapport sur la situation financière, administrative et opérationnelle
16 heures à 18 heures	5	Évaluation – Évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit – Réponse de l'administration à l'évaluation de l'assistance apportée par le PNUD aux pays touchés par un conflit – Évaluation du système de rapports nationaux sur le développement humain – Réponse de l'administration à l'évaluation du système de rapports nationaux sur le développement humain – Évaluation conjointe des avancées réalisées dans la mise en œuvre de l'accord de coopération entre l'ONUDI et le PNUD et réponse conjointe de l'administration du PNUD et de l'ONUDI
Vendredi 26 janvier		
10 heures à 13 heures		Débat consacré au PNUD et au FNUAP
	9, 12	Questions financières, budgétaires et administratives – Rapport sur l'application des Normes comptables internationales du secteur public (IPSAS) Recommandations du Comité des commissaires aux comptes
	13	– Rapports du PNUD et du FNUAP sur l'application des recommandations du Comité des commissaires aux comptes pour l'exercice biennal 2004-2005
15 heures à 18 heures	14	Rapports au Conseil économique et social – Rapport commun de l'Administrateur du PNUD et du Directeur exécutif du FNUAP au Conseil économique et social
	15	Questions diverses – Décisions en attente
	1	Questions d'organisation – Adoption du plan de travail provisoire pour la session annuelle de 2007